

## OFFRE D'INTERVENTION

---

Société Cliente **BANQUE ABCD (Switzerland) SA**

Rue du Rhône

Case Postale

**1211 GENEVE 11**

**Madame / Monsieur Dupont**

Responsable des Ressources Humaines

**Madame / Monsieur Durant**

Head of Private Banking

---

Postes à pourvoir *Senior Private Banker, Responsable du marché yyy,, poste basés à Genève*

---

Consultant en charge **Madame, Monsieur, IMPACT PARTNERS S.A.**

---

Honoraires

Le montant de nos honoraires est fixé à 30% de la rémunération totale annuelle brute de chaque candidat engagé. Dans le cas de multi recrutements ou de recrutement d'équipe, un abattement sur la somme globale de nos honoraires sera proposé à bien plaisir.

Aux fins de facturation, nous fixons le montant provisoire de nos honoraires à CHF XXøXXX.- (30% d'un salaire estimé de CHF XXXøXXX.-) payables comme suit :

1/3 à la signature de la présente offre,

1/3 à la présentation des candidats sélectionnés,

le solde à la signature du contrat d'engagement du ou des candidats présentés (ajusté en fonction de la rémunération totale effectivement payée).

---

Frais de mission Les frais exceptionnels, soit les frais supérieurs à CHF 500.-, font l'objet d'un accord préalable avec la banque avant d'être engagés.

---

T.V.A Les honoraires et frais de mission sont majorés de 8%

---

Interruption du mandat par le client      Dans l'éventualité où la banque viendrait à interrompre la recherche à quelque moment du mandat, les honoraires facturés à cette date nous restent acquis.

---

Clause de garantie      Si, durant les 12 mois suivant le début de l'activité, la personne engagée par notre intermédiaire devait rompre ses engagements ou l'entreprise mettre fin à son emploi pour raison de performance insuffisante, nous exécuterons une nouvelle recherche à la demande du client, sans pour autant facturer de nouveaux honoraires.

---

Clause d'exclusivité      Le mandat est exclusivement confié au mandataire soussigné, le mandant s'interdisant de contracter avec un autre cabinet de conseil pour un objet identique à celui du présent contrat. De fait le mandant peut être amené à recruter un candidat par son propre réseau (professionnel ou privé). Dans ce cas, seuls les honoraires facturés sont acquis.

---

Genève, le

**IMPACT PARTNERS S.A.**

**Pour accord :**

Genève, le

---

**BANQUE ABCD (Switzerland) SA**